



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

économie et finances

Question écrite n° 63465

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge M. le ministre des finances et des comptes publics sur la réduction des délais de paiement des dépenses de l'État. Le rapport d'activité des ministères économiques et financiers pour 2013 précise que ces délais ont été réduits de 23 à 19,3 jours grâce à la dématérialisation de la chaîne de la dépense. Il souhaite savoir si des objectifs de réduction supplémentaire de ces délais ont été fixés pour les prochaines années.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63465

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 septembre 2014](#), page 7287

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)